



INSCRIPTIONS AUX SERVICES MUNICIPAUX PERI ET EXTRA -SCOLAIRE

ANNEE 2022-2023

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT

- Copie du carnet de vaccinations obligatoires à jour, à défaut certificat du médecin
- Assurance Responsabilité Civile et extrascolaire
- Attestation de Quotient familial CAF ou MSA applicable au 1^{er} janvier de l'année en cours

Pièces à fournir SELON SITUATION

- P.A.I. (allergie alimentaire, médicamenteuse, asthme, épilepsie...) **à fournir chaque année.**
- Dispositions juridiques en cas de divorce ou séparation
- N° d'allocataire et quotient familial CAF ou MSA applicable au 1^{er} janvier de l'année en cours

Dossier complet reçu le :